

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

PROCÈS-VERBAL de la première assemblée régulière du conseil de quartier de Lairet, tenue le mercredi 13 janvier 2021 à 19h, au moyen de la plateforme Zoom.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

M. Jean-François Vallée	Président
Mme Adeline Lémeré-Lahaye	Secrétaire
Mme Julie Tremblay-Potvin	Vice-présidente
M. Jacques Latulippe	Trésorier
Mme Catherine Bossé-Sabourin	Administratrice
Mme Claudette Arsenault	Administratrice
Mme Flora Charlet	Administratrice
Mme Julie Poisson	Administratrice
M. Simon Verret	Administrateur
M. Yan Turgeon	Administrateur

Il y a quorum

ABSENCES

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTES

Mme Suzanne Verreault	Conseillère municipale de Limoilou
Mme Geneviève Hamelin	Conseillère municipale de Limoilou
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultation publique

En raison de la pandémie, les membres du conseil de quartier ont participé à une visioconférence. Outre les personnes mentionnées, 6 personnes ont assisté à la rencontre du 13 janvier 2021.

ORDRE DU JOUR

- 21-01-01 **Ouverture de l'assemblée**
- 21-01-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 21-01-03 **Cooptation d'un nouvel administrateur**
- 21-01-04 **Période réservée aux conseillères municipales**
- 21-01-05 **Période de question et de commentaires des citoyens**
- 21-01-06 **Enjeux de quartier**
 - 6.1 Sécurité routière
 - Abords de l'école Sainte-Odile
 - Comité des déplacements actifs et sécuritaires
 - Programme de soutien à la mobilisation de la Ville de Québec
 - Retour sur l'implantation de la rue partagée à l'été 2020
 - 6.2 Consultation sur le futur des Galeries Charlesbourg
 - 6.3 Vision de la mobilité active
 - 6.4 Place éphémère
 - 6.5 Reconstruction du viaduc de la 18e Rue
 - 6.6 Expocité
 - 6.7 Rue des Chênes
 - 6.8 Boisé de Lairet
 - 6.9 Promenades vertes
 - 6.10 Terrains d'Hydro-Québec
- 21-01-07 **Comités**
 - 7.1 Comité canin (aires d'exercices canins)
 - 7.2 Comité de travail sur la sécurité routière 18e Rue / 4e Avenue
 - 7.3 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »
 - 7.4 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles
 - 7.5 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU
 - 7.6 Comité de vigilance des activités portuaires
 - 7.7 Table de concertation vélo
- 21-01-08 **Deuxième période de questions et de commentaires du public**
- 21-01-09 **Fonctionnement du conseil de quartier**
 - 9.1 Prise d'acte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
 - 9.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale d'octobre 2020
 - 9.3 Adoption du procès-verbal de novembre 2020
 - 9.4 Adoption du procès-verbal de décembre 2020
 - 9.5 Correspondance

- 9.6 Trésorerie
21-01-10 **Divers**
21-01-11 **Levée de l'assemblée**

PROCÈS-VERBAL

21-01-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-François Vallée ouvre l'assemblée à 19h. Il souhaite la bienvenue aux membres.

21-01-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jean-François Vallée fait la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arseneault, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-01-03 COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

M. Simon Verret a acheminé sa candidature dûment appuyée au conseil de quartier. Les membres choisissent de le coopter.

RÉSOLUTION 21-CA-01 CONCERNANT LA COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

SUR PROPOSITION DE Mme Claudette Arseneault DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Flora Charlet, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration de coopter M. Simon Verret. Le mandat du nouvel administrateur prendra fin en avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Simon Verret, qui a plus d'une fois assisté aux rencontres du conseil de quartier, se présente aux membres. Il mentionne d'abord qu'il est très heureux

de pouvoir désormais s'impliquer dans son quartier, avant d'expliquer qu'il aimerait faire profiter le conseil de ses talents de gestionnaire de projet. M. Verret sait structurer et coordonner un projet, en mesurer les risques et impacts.

21-01-04 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Mme Geneviève Hamelin prend la parole. Elle mentionne d'abord qu'une rencontre en lien avec le déneigement des pistes cyclables, entre autres dans Maizerets, a eu lieu. La Ville entend se pencher sur ce dossier en 2021. Comme sa collègue, la conseillère propose aux membres d'accomplir ses suivis aux différents points inscrits à l'ordre du jour.

Mme Suzanne Verreault en profite pour souhaiter une bonne année aux membres. Elle pense que 2021 amènera son lot de grands projets, incluant celui du réseau de transport structurant.

21-01-05 PÉRIODE DE QUESTIONS OU COMMENTAIRES DES CITOYENS

M. Jean-François Vallée invite les membres qui assistent à l'assemblée à se présenter, à parler des raisons qui motivent leur passage au conseil de quartier. Entrepreneurs, journalistes, représentants politiques, citoyens impliqués et militaires sont là pour mieux connaître les enjeux auxquels font face les résidents de Lairet.

21-01-06 ENJEUX DE QUARTIER

6.1 Sécurité routière

- Abords de l'école Sainte-Odile

Mme Suzanne Verreault mentionne qu'elle n'a toujours pas de nouvelles du marquage au sol aux abords de l'école Sainte-Odile, qui serait plus ou moins visible. M. Jean-François Vallée invite la Ville à présenter au conseil de quartier ses prochaines démarches en lien avec les corridors scolaires, plus spécifiquement concernant les trois écoles du quartier. Des parents pourraient aussi assister à cette rencontre. M. Daniel Leclerc fera le suivi de cette demande.

RÉSOLUTION 21-CA-02 CONCERNANT LA PRÉSENTATION DU PLAN DE LA VILLE EN LIEN AVEC LES CORRIDORS SCOLAIRES

CONSIDÉRANT que la sécurité routière est la principale préoccupation du Conseil de quartier de Lairet depuis de nombreuses années ;

CONSIDÉRANT qu'un comité de travail mis en place par le Conseil de quartier regroupant les écoles du quartier, des acteurs communautaires et les conseillères municipales du quartier travaille depuis des années avec les écoles du quartier à sécuriser les parcours scolaires ;

CONSIDÉRANT la modification de marquage au sol observée en bordure de l'école Sainte-Odile à l'automne 2020 ;

CONSIDÉRANT que du marquage au sol à proximité de l'école Sainte-Odile a été gratté et que les traverses piétonnes y ont été retirées ;

CONSIDÉRANT les nouveaux feux installés en bordure des chemins d'écoliers du quartier l'automne dernier qui n'ont toujours pas été raccordés au réseau électrique ;

CONSIDÉRANT la nouvelle signalisation de chemins d'écoliers aux coins des rues apparue l'automne dernier ;

CONSIDÉRANT les questions énoncées sur ces changements lors des dernières rencontres du Conseil de quartier auxquelles nos conseillères municipales n'étaient pas en mesure de répondre ;

SUR PROPOSITION DE Julie Poisson DÛMENT APPUYÉE PAR Adeline Lémeré-Lahaye, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet INVITE le Service de la mobilité intelligente de la ville de Québec à :

- Venir présenter aux citoyens de Lairet lors d'une séance du conseil de quartier la stratégie de la ville de Québec pour la sécurité piétonne aux abords des écoles Sainte-Odile, Saint-Albert-Le-Grand et Saint-Paul-Apôtre incluant l'approche de sécurisation des corridors scolaires.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Comité des déplacements actifs et sécuritaires

M. Jean-François Vallée communiquera avec le CIUSSS pour la poursuite des démarches du comité de déplacements actifs et sécuritaires.

- Programme de soutien à la mobilisation de la ville de Québec

Le conseil est toujours en attente de la réponse de la Ville concernant le Programme de soutien à la mobilisation. Celle-ci devrait arriver au courant des prochaines semaines.

- Retour sur l'implantation de la rue partagée à l'été 2020

Mme Suzanne Verreault mentionne que la Ville entend renouveler son projet de rue partagée, conformément aux commentaires qu'elle a recueillis en sondant les citoyens. Les résultats de ce sondage, en outre, pourraient paraître au même moment que la nouvelle mouture du projet. M. Daniel Leclerc a pu, pour sa part, apprendre que les citoyens semblent avoir beaucoup apprécié, de façon générale, le concept de rue partagée. Son implantation, cela dit, peut encore être améliorée.

Mme Adeline Lémeré-Lahaye propose une résolution aux membres. Mme Julie Tremblay-Potvin pense que, au moyen de cette résolution, le conseil pourrait demander à la Ville de mieux définir son concept de rue partagée.

RÉSOLUTION 21-CA-03 CONCERNANT LA RUE PARTAGÉE DES SAULES OUEST

- *CONSIDÉRANT que le projet de rue partagée pour la rue des Saules ouest a rencontré un vif succès dans les demandes des habitants auprès de la ville.*
- *CONSIDÉRANT que la mise en place de l'aménagement de la rue partagée s'est fait vers le 18 août, soit tardivement pour la saison, faisant que de nombreux usagers n'ont pas pu prendre l'habitude de l'utiliser et de se rendre compte de tous les bénéfices.*
- *CONSIDÉRANT les aménagements et la signalisation peu visibles à l'entrée et dans la rue.*
- *CONSIDÉRANT le non-respect par de nombreux automobilistes de la limitation à 20km/h, ne rendant pas la rue plus sécuritaire.*

- *CONSIDÉRANT les besoins du quartier de réguler la vitesse des automobilistes qui pour certains n'utilisent ces rues que pour rejoindre l'autoroute.*
- *CONSIDÉRANT l'envie des usagers de se réapproprier la rue pour de meilleures interactions et pour une meilleure qualité de vie.*
- *SUR PROPOSITION DE Adeline Lemeré-Lahaye, DÛMENT APPUYÉE PAR Jean-François Vallée, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration INVITE la Ville à :*
 - *· Continuer la formule des rues partagées qui est un excellent projet.*
 - *· De clarifier les concepts de rue partagée afin que tous comprennent l'usage et l'utilisation pour chaque usager.*
 - *· De permettre à la rue des Saules Ouest de se qualifier de nouveau l'année prochaine pour avoir une rue partagée.*
 - *· Améliorer les aménagements, notamment en rétrécissant la rue en occupant des places de stationnements qui sont largement suffisantes pour l'utilisation des usagers,*
 - *· Indiquer par des aménagements dès l'entrée de la rue afin que personne ne puisse ignorer le fait qu'il utilise une rue partagée.*
 - *· De permettre aux citoyens habitant cette rue de pouvoir l'aménager afin de la rendre plus sécuritaire et qu'ils puissent se réapproprier leur espace de vie.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Consultation sur le futur des Galeries Charlesbourg

M. Yan Turgeon explique que la consultation, préparée par Trudel Alliance, est bien construite. M. Jean-François Vallée invite les membres à y participer. Mme Julie Tremblay-Potvin pense qu'un représentant du groupe Trudel Alliance pourrait venir rencontrer le conseil de quartier. M. Yan Turgeon en fera la demande : peut-être le groupe pourrait-il faire une présentation lors de la prochaine assemblée générale annuelle du conseil.

6.3 Vision de la mobilité active

À une question de M. Jean-François Vallée, Mme Geneviève Hamelin répond que c'est en 2022 que la Vision de la mobilité active devrait voir le jour. Mme Suzanne Verreault ajoute que la Vision vélo 2.0, elle, devrait être lancée en 2021.

6.4 Place éphémère

Mme Julie Poisson explique qu'une rencontre des acteurs du projet de place éphémère, incluant des représentants du Centre de pédiatrie sociale et du Patro, a eu lieu à la fin du mois de décembre. Un entrepreneur-paysagiste épaulera l'équipe, qui devrait bientôt déposer sa demande officielle.

Plusieurs zones pourraient être aménagées tout au long de la ruelle bordant le Patro Roc-Amadour.

6.5 Reconstruction du viaduc de la 18e Rue

Aucune nouveauté pour le moment.

6.6 Expocité

Mme Suzanne Verreault mentionne qu'elle a pu récemment discuter avec la nouvelle directrice générale d'Expo Cité, Mme Catherine Chenier. La conseillère lui a suggéré, dans la foulée de ses rencontres avec différents groupes concernés par le futur du site, de consulter le conseil de quartier, représentant des citoyens.

Mme Adeline Lémeré-Lahaye salue les aménagements qui ont été installés près du Grand Marché.

Mme Suzanne Verreault mentionne que le décloisonnement du terrain du Grand Marché (retrait des clôtures) est toujours à l'étude.

6.7 Rue des Chênes

M. Jean-François Vallée propose de faire, au nom du conseil, un lien avec le bureau de projet du tramway afin de planifier un nouvel atelier. M. Daniel Leclerc, qui a récemment approché l'équipe, mentionne que le bureau n'était pas en mesure, aux dernières nouvelles, de fixer une date pour son prochain atelier au conseil de quartier. Il explique toutefois que l'équipe n'a pas oublié son engagement.

À une question de Mme Suzanne Verreault, M. Jean-François Vallée répond qu'en effet, les citoyens de la rue des Chênes aimeraient être invités à une consultation particulière parce que les futurs aménagements du tramway devraient changer de façon notable leur milieu de vie.

Mme Suzanne Verreault mentionne que si le tracé est déjà bien défini, celui-ci peut encore faire l'objet de rencontres citoyennes, le projet n'étant pas encore définitif. En effet, le conseil peut demander des explications de la part du bureau de projet afin de comprendre pourquoi la Ville considère ce tracé comme optimal.

Mme Julie Tremblay-Potvin se demande si le conseil pourrait prendre la décision d'utiliser son budget d'initiative afin de s'allier à un consultant capable d'imaginer avec lui des aménagements optimaux pour la rue des Chênes. M. Daniel Leclerc se demande si cette initiative pourrait être perçue comme un dédoublement d'une responsabilité municipale. Mme Suzanne Verreault ajoute que ce n'est pas le bureau de projet qui sera responsable des aménagements de la rue des Chênes. Ce sont plutôt les professionnels de l'équipe de l'Aménagement du territoire qui travailleront avec les citoyens.

Mme Julie Poisson est du même avis que Mme Tremblay-Potvin : elle pense que des experts devraient appuyer les citoyens afin qu'ils sachent mieux défendre leur position. Elle pense, en outre, qu'un comité en lien avec le projet devrait être mis sur pied rapidement afin que le conseil de quartier puisse défendre les intérêts des résidents du secteur, tant pour ce qui en est du tracé que pour ce qui a trait aux aménagements des rues concernées par le nouveau réseau de transport structurant.

M. Yan Turgeon pense que les citoyens devront forger leur opinion et proposer à la Ville différentes pistes de solution, comme ils l'ont fait pour la 18e Rue. Aussi, il est du même avis que ses collègues : un sous-comité pourrait être formé afin de discuter des enjeux associés au tracé.

Une citoyenne insiste sur l'importance de la consultation des résidents de la rue des Chênes.

Julie Tremblay-Potvin, Julie Poisson, Flora Charlet, Yan Turgeon et Jean-François Vallée prendront part à ce comité qui sera complété par des citoyens.

6.8 Boisé de Lairet

M. Jean-François Vallée mentionne que le boisé de Lairet, qui appartient en partie au CN, à la Ville et à Hydro-Québec, sert de lieu de promenade aux élèves de maternelle de l'école Saint-Albert-le-Grand. Malheureusement, il semble que cette parcelle de nature, l'une des seules du secteur, est sale. En effet, pneus, déchets et gros débris en tout genre y sont retrouvés.

Mme Geneviève Hamelin invite les administrateurs à prendre une résolution afin que les citoyens puissent se réapproprier le boisé.

À une question d'une citoyenne, qui se demande si la Ville pourrait acquérir la totalité du sentier, Mme Geneviève Hamelin répond qu'il est encore trop tôt pour se prononcer. Mme Suzanne Verreault rappelle qu'en l'absence de la collaboration du CN, la municipalité pourrait toujours développer un projet pour la partie du terrain qui lui appartient, par exemple. La conseillère ajoute que la Ville peut contraindre un propriétaire privé à nettoyer son terrain.

À cet effet, M. Jean-François Vallée rédigera une résolution qu'il présentera aux membres en février.

6.9 Promenades vertes

Mme Catherine Bossé-Sabourin explique que le 3^e atelier portant sur la gestion des matières résiduelles, plus particulièrement sur le recyclage, aura bientôt lieu. L'administratrice aimerait qu'un cinquième atelier soit organisé au printemps, comme l'un des quatre ateliers prévus a finalement été financé par la Ville. Les membres adhèrent à cette proposition.

6.10 Terrains d'Hydro-Québec

Aucune nouveauté.

6.11 Boulevard urbain

C'est en décembre dernier que Mme Julie Tremblay-Potvin a pu assister à une conférence de presse d'Accès transports viables (ATV) portant sur sa vision du boulevard urbain. À l'occasion de cette présentation, l'organisation souhaitait réagir à la vision municipale du projet, qui lui semblait peu ambitieuse. L'administratrice mentionne qu'ATV partage, de manière générale, les préoccupations du conseil de quartier. Cela dit, Mme Tremblay-Potvin a pu profiter de cette conférence pour faire part aux participants des craintes et aspirations propres aux citoyens du quartier Lairet.

Mmes Suzanne Verreault et Geneviève Hamelin ont aussi pu assister à la présentation d'ATV avant sa conférence de presse. Le conseil de quartier pourrait se joindre aux discussions qu'aura ATV avec le ministère des Transports.

21-01-07 COMITÉS

7.1 Comité canin (aires d'exercices canins)

Une résolution émanant du comité canin sera présentée aux membres lors de la rencontre du conseil de quartier de février prochain.

À une question de M. Daniel Leclerc, Mme Catherine Bossé-Sabourin mentionne que la résolution, certes, peut être adoptée sans faire mention des chiffres de la Ville, mais pourrait avoir moins d'impact. Aussi, M. Daniel Leclerc fera une relance auprès des représentants municipaux pour l'obtention des données nécessaires à la rédaction de la résolution.

7.2 Comité de travail sur la sécurité routière 18e Rue / 4e Avenue

Mme Suzanne Verreault est toujours en attente, de la part de M. Desrivières, une date pour la prochaine rencontre du comité de travail.

7.3 Comité-conseil « Mon environnement, ma santé »

Aucun suivi. Rappelons que le départ de certains membres clé du comité, dont Mme Goupil-Sormani, ainsi que la COVID, a retardé les travaux. Une lettre a été acheminée à l'équipe de la Santé publique afin que de nouveaux échéanciers soient remis au comité.

7.4 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles

Lors de sa rencontre de décembre, le comité a pu assister à une présentation de Mme Marie-Christine Avari portant sur la révision du PMGMR.

Tous les fours de l'incinérateur sont désormais munis de brûleurs au gaz. L'un des deux brûleurs du four 4, cela dit, étant défectueux, a été retiré. Celui-ci sera réinstallé, avant que le four soit recalibré.

L'échéancier de construction du Centre de biométhanisation est déjà bien avancé. Celui-ci devrait même paraître en août prochain. Le centre de récupération des matières organiques, pour sa part, est en construction.

7.5 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU

La prochaine rencontre du comité devrait avoir lieu en février prochain.

7.6 Comité de vigilance des activités portuaires

Près de 750 mémoires ont été déposés en réaction au projet Laurentia, dont ceux du comité de vigilance des activités portuaires et du conseil de quartier Lairet.

7.7 Table de concertation vélo

De nouveaux officiers ont récemment été nommés à la Table.

M. Yan Turgeon invite un administrateur à joindre, avec lui et Mme Adeline Lémeré-Lahaye, la Table de concertation vélo. M. Simon Verret répond à l'invitation.

RÉSOLUTION 21-CA-04 CONCERNANT LA NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA TABLE DE CONCERTATION VÉLO

SUR PROPOSITION DE M. Simon Verret DÛMENT APPUYÉE PAR M. Yan Turgeon, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration de nommer M. Simon Verret représentant du conseil de quartier Lairet à la Table de concertation vélo des conseils de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-01-08 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun suivi.

21-01-09 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

9.1 Prise d'acte du procès-verbal de l'Assemblée générale

Les membres du conseil de quartier prennent acte du procès-verbal de son Assemblée générale annuelle de 2020.

9.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale d'octobre 2020

RÉSOLUTION 21-CA-05 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'OCTOBRE 2020

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter le procès-verbal de son assemblée spéciale d'octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Adoption du procès-verbal de novembre 2020

RÉSOLUTION 21-CA-06 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE NOVEMBRE 2020

SUR PROPOSITION DE Mme Claudette Arsenault DUMENT APPUYÉE PAR Mme Flora Charlet, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter le procès-verbal de son assemblée régulière de novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Adoption du procès-verbal de décembre 2020

RÉSOLUTION 21-CA-07 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE DÉCEMBRE 2020

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe DUMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter le procès-verbal de son assemblée régulière de décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 21-CA-08 CONCERNANT L'ADOPTION DE LA DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020

SUR PROPOSITION DE Mme Catherine Bossé-Sabourin DUMENT APPUYÉE PAR Mme Adeline Lémeré-Lahaye, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier de tenir son assemblée générale annuelle de 2020 le. La rencontre aura lieu le 14 avril 2021 en ligne, considérant les restrictions liées à la COVID.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 21-CA-09 CONCERNANT LA NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020

SUR PROPOSITION DE Mme Claudette Arsenault DUMENT APPUYÉE PAR M. Jacques Latulippe, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier de tenir de nommer M. Daniel Leclerc président de l'élection de son assemblée générale annuelle 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 Correspondance

Les assurances responsabilité du conseil de quartier ont été renouvelées.

9.6 Trésorerie

Le 9 décembre 2020, le solde du compte bancaire du conseil était de 790,86\$. Le conseil a également reçu 1350\$ de la part de la Ville pour son fonctionnement.

RÉSOLUTION 21-CA-10 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arseneault, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le paiement de 95\$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour la rédaction du procès-verbal de sa rencontre de janvier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-01-10 DIVERS

M. Yan Turgeon s'assurera que tous les administrateurs ont bel et bien accès au Google Drive du conseil.

21-01-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Simon Verret, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de lever l'assemblée à 21h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signé

Jean-François Vallée
Président

Signé

Adeline Lémeré-Lahaye
Secrétaire

